

Du premier juillet — au mil huit cent quatorze, à deux heures, d'après

ACTE DE NAISSANCE de *Marguerite Zehnre Napou* né
à la *ville* le *jour* du *mois* à *l'heure*
du *matin* fille de *Jean Louis Zehnre*
N. *des* et de *Rosalie Vion* son épouse.

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *femelle*
Sur la déclaration à moi faite par *Leufgumlein, Nuyson*

Premier témoin, *Maur. Mupou* age de *quarante quatre ans*

Et ont, les déclarants et témoins, *Sigé*
 Constate, suivant la loi, par moi *curé* *augustin agueron adhan*
 Maire de *ce* *ville* remplissant les fonctions d'Officier public ;
 la lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Du Doux finet au mil huit cent quatorze, à une heure, d'après

ACTE DE NAISSANCE de Donatille Anne Perron né
à la Parle le 14 mai 1855 à Ay
heure du Matin fille de Jean Baptiste

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *féminin*
Sur la déclaration à moi faite par *le Dr. Jean Baptiste parry*

Premier témoin, Robt^e bigand âgé de trente ans, professeur des marchés
Second témoin, perret Gauthier âgé de quarante un ans.

Et ont, les déclarans et témoins, *signé avec nous*
 : *Constaté*, suivant la loi, par moi *Louise Augustine Agard adjoint*
 Maire de *La Roche* — remplissant les fonctions d'Officier public;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Die Vingt quatre Jullet mil huit cent quatorze, à 3 heures du Matin

ACTE DE NAISSANCE de *marie anne felicité Perrin* née *à*
à *La Roche* — le *jour du* *mois* *à* *en*
perrin heures) du *soir* fille de *Joseph*
N.° *17* et de *marie magdelaine Bonnet* (ou *Goude*)

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *femminin*
Sur la déclaration à moi faite par *Le D^r Joseph Secour*

Premier témoin, *mieme hypotite paucun debut (age) 20 ans*
Second témoin, *andré Dupraz age 20 ans*

Et ont, les déclarans et témoins,
 Constaté suivant la loi, par moi *Laurent Auguste Auguste*
 Maire de *la Goulle* remplissant les fonctions d'Officier public,
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Du *Quatre* juillet an mil huit cent quatorze, à *Cinq* heure du *soir*

manifeste ACTE DE NAISSANCE de *Marthe Marie Natone Laisle* né
à *Legerville* le *20* jour du mois de *May*
N. 1888 heures du matin fil *d'Estimateur*

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe *féminin*
Sur la déclaration à moi faite par *Le sieur Gustave Samille*

Premier témoin, *Guillaume Davi Page de vingt quatre ans nat*
Second témoin, *Guillaume Davi de vingt trois ans nat*

Et ont, les déclarans ~~et témoins~~ *signé*
 CONSTATÉ suivant la loi, par moi *curé de la paroisse*
 Maire *de la paroisse* remplissant les fonctions d'Officier public ;
 et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins,